

Prière des mères

lundi 14 septembre de 10h15 à 11h15 au monastère de l'Alliance

Mémoriser et chanter l'évangile

mardi 15 septembre de 20h à 21h chez Cécile Deletroz (0474/83 18 34)

« Vous serez mes témoins »

Le **mercredi 16 septembre à 20h** à l'église St-Etienne, vous êtes conviés à une soirée d'ateliers-échanges concernant la lettre pastorale de Mgr Luc Terlinden intitulée « *Vous serez mes témoins - Balises pour une Église diocésaine missionnaire* ».

Document à lire au préalable :

<https://www.cathobel.be/2026/04/vous-serez-mes-temoins-balises-pour-une-eglise-diocesaine-missionnaire>.

Ouverture de l'année pastorale en UP

La messe d'ouverture de l'année pastorale en UP aura lieu le **dimanche 20 septembre à 11h15** à l'église St-Etienne. A cette occasion, nous prions pour tous les bénévoles de notre paroisse. Qu'elle que soit votre contribution à notre paroisse, soyez les bienvenus !

La messe sera suivie d'un verre de l'amitié.

ATTENTION : pas de messe de 9h45 à l'église Ste-Croix !

WE 12-13 septembre. Vente de solidarité

A la sortie des Eucharisties, Opération Chococlef, vente de chocolats Galler au profit de la Ligue de la Sclérose en plaques.

La Ligue réunit des patients et leur entourage, des bénévoles, des professionnels de la santé ainsi que des personnes sensibilisées à la sclérose en plaques. Elle accompagne toute personne atteinte de cette affection et son entourage, dans leur vécu spécifique, pour améliorer ensemble ses projets de vie vers l'autonomie et l'intégration.

(suite de la page 1 :) finit en si mauvaise posture, ce n'est pas parce que Dieu le punit et décide de rétablir sa dette. C'est lui qui a refusé de sortir du monde de la dette pour entrer dans celui de la grâce. C'est lui qui, en s'agrippant à sa créance insignifiante, refuse en fait le salut, le monde où tout est grâce. Et rien ne contriste Dieu davantage que ce refus de sa grâce : c'est pour lui, qui veut que tous les hommes soient sauvés, le pire échec qu'on puisse imaginer. (« À Philémon – réflexions sur la liberté chrétienne » d'Adrien Candiard)



Jubilé paroissial

50 ans, ça se fête !

Le **dimanche 11 octobre**, nous fêterons le jubilé de notre église St-Etienne (Froidmont).

Au programme : messe à 11h15, repas-sandwichs avec un buffet de **desserts (à apporter !)**, concerts et animations pour les enfants.

Les inscriptions se font avant le 15 septembre auprès de Caroline Ferdin : uprixensart2@gmail.com ou par sms 0495 29 04 63, en précisant si vous venez à la célébration, à l'apéro et/ou au repas ainsi que le nombre de personnes.

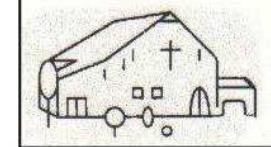
Théâtre biblique

Venez explorer les personnages bibliques de l'intérieur par la prière, le corps et le cœur.

Une façon de rencontrer la Bible autrement !

Amala Klep Kremmel nous invite à des cours de théâtre biblique qu'elle propose à la paroisse à partir de la rentrée, à raison de 2 vendredis par mois, **de 13h30 à 15h30**, d'octobre à février, sur donation libre. Le premier cours se déroulera le **vendredi 2 octobre** et sera une première session d'essai ouverte à tous et toutes ! (Dates suivantes : 16 octobre, 30 octobre, 13 novembre, 27 novembre, 11 décembre, 8 janvier, 22 janvier, 12 février, 26 février)

Inscription pour la première séance, avant engagement, par email : contact@lavoiedelagrâce.com



Paroisse Ste-Croix - St-Etienne

animatrice pastorale 0495/29.04.63

<https://paroisses.be>

24^{ème} dimanche du Temps Ordinaire : 12-13 septembre

« Remets-nous nos dettes » dit, dans le texte original, la cinquième demande de la prière du *Notre Père*, celle que nous traduisons habituellement par « Pardonne-nous nos offenses ». (...) Remets-nous nos dettes », cela veut dire : fais-nous sortir, Seigneur, de cette épuisante logique des dettes et des « devoirs » (...) Parce qu'au petit jeu de la dette et du devoir, nous ne saurions oublier qu'il en est un à qui nous devons tout. Dieu nous a tiré du néant et nous a donné la vie, le monde, nos proches, tout ce que nous avons. Il n'y a rien que nous ne tenions de lui. Rendre à Dieu ce qui lui revient, en bonne justice, c'est tout lui abandonner. (...) Dix mille talents, cela ne représente pas moins de 165 000 années de salaire minimum ! (...) Si notre dette envers Dieu est si grande – et, dans la mesure où nous lui devons tout, elle est même plus grande que cela), elle est hors de portée de tout remboursement. Même en passant toutes nos journées à la messe ou à réciter le chapelet, en supposant que cela fasse plaisir à Dieu, nous n'aurons encore rien remboursé. (...) Dieu ne nous a pas créés pour être ses éternels débiteurs, toujours en dette, toujours soumis, travaillant comme des esclaves pour tenter de rembourser l'irremboursable, de compenser le don de l'existence. Alors, cette dette écrasante, il l'annule. Nous ne lui devons plus rien, décide-t-il. Peut-être alors pourrions-nous commencer à l'aimer. (...) Si le serviteur qui devait tant, mais s'est montré impitoyable à l'égard de celui qui lui devait une brouille, (voir suite plus loin)

Lecture du livre de Ben Sira le Sage : « Pardonne à ton prochain le tort qu'il t'a fait ; alors, à ta prière, tes péchés seront remis » (Si 27, 30 – 28, 7)

Rancune et colère, voilà des choses abominables où le pécheur est passé maître. Celui qui se venge éprouvera la vengeance du Seigneur ; celui-ci tiendra un compte rigoureux de ses péchés. Pardonne à ton prochain le tort qu'il t'a fait ; alors, à ta prière, tes péchés seront remis. Si un homme nourrit de la colère contre un autre homme, comment peut-il demander à Dieu la guérison ? S'il n'a pas de pitié pour un homme, son semblable, comment peut-il supplier pour ses péchés à lui ? Lui qui est un pauvre mortel, il garde rancune ; qui donc lui pardonnera ses péchés ? Pense à ton sort final et renonce à toute haine, pense à ton déclin et à ta mort, et demeure fidèle aux commandements. Pense aux commandements et ne garde pas de rancune envers le prochain, pense à l'Alliance du Très-Haut et sois indulgent pour qui ne sait pas.

Psaume : Le Seigneur est tendresse et pitié, lent à la colère et plein d'amour. (Ps 102, 8)

Bénis le Seigneur, ô mon âme,
bénis son nom très saint, tout mon être !
Bénis le Seigneur, ô mon âme,
n'oublie aucun de ses bienfaits !

Car il pardonne toutes tes offenses
et te guérit de toute maladie ;
il réclame ta vie à la tombe
et te couronne d'amour et de tendresse.

Il n'est pas pour toujours en procès,
ne maintient pas sans fin ses reproches ;
il n'agit pas envers nous selon nos fautes,
ne nous rend pas selon nos offenses.
Comme le ciel domine la terre,
fort est son amour pour qui le craint ;

aussi loin qu'est l'orient de l'occident,
il met loin de nous nos péchés.

Lecture de la lettre de saint Paul Apôtre aux Romains : « Si nous vivons, si nous mourons, c'est pour le Seigneur » (Rm 14, 7-9)

Frères, aucun d'entre nous ne vit pour soi-même, et aucun ne meurt pour soi-même : si nous vivons, nous vivons pour le Seigneur ; si nous mourons, nous mourons pour le Seigneur. Ainsi, dans notre vie comme dans notre mort, nous appartenons au Seigneur. Car, si le Christ a connu la mort, puis la vie, c'est pour devenir le Seigneur et des morts et des vivants.

Alléluia. Alléluia.

Je vous donne un commandement nouveau, dit le Seigneur : « Aimez-vous les uns les autres, comme je vous ai aimés. »

Évangile de Jésus Christ selon saint Matthieu : « Je ne te dis pas de pardonner jusqu'à sept fois, mais jusqu'à 70 fois sept fois » (Mt 18, 21-35)

En ce temps-là, Pierre s'approcha de Jésus pour lui demander : « Seigneur, lorsque mon frère commettra des fautes contre moi, combien de fois dois-je lui pardonner ? Jusqu'à sept fois ? » Jésus lui répondit : « Je ne te dis pas jusqu'à sept fois, mais jusqu'à 70 fois sept fois. Ainsi, le royaume des Cieux est comparable à un roi qui voulut régler ses comptes avec ses serviteurs. Il commençait, quand on lui amena quelqu'un qui lui devait dix mille talents (c'est-à-dire soixante millions de pièces d'argent). Comme cet homme n'avait pas de quoi rembourser, le maître ordonna de le vendre, avec sa femme, ses enfants et tous ses biens, en remboursement de sa dette. Alors, tombant à ses pieds, le serviteur demeura prosterné et disait : 'Prends patience envers moi, et je te rembourserai tout.' Saisi de compassion, le maître de

ce serviteur le laissa partir et lui remit sa dette. Mais, en sortant, ce serviteur trouva un de ses compagnons qui lui devait cent pièces d'argent. Il se jeta sur lui pour l'étrangler, en disant : 'Rembourse ta dette !' Alors, tombant à ses pieds, son compagnon le suppliait : 'Prends patience envers moi, et je te rembourserai.' Mais l'autre refusa et le fit jeter en prison jusqu'à ce qu'il ait remboursé ce qu'il devait. Ses compagnons, voyant cela, furent profondément attristés et allèrent raconter à leur maître tout ce qui s'était passé. Alors celui-ci le fit appeler et lui dit : 'Serviteur mauvais ! je t'avais remis toute cette dette parce que tu m'avais supplié. Ne devais-tu pas, à ton tour, avoir pitié de ton compagnon, comme moi-même j'avais eu pitié de toi ?' Dans sa colère, son maître le livra aux bourreaux jusqu'à ce qu'il eût remboursé tout ce qu'il devait. C'est ainsi que mon Père du ciel vous traitera, si chacun de vous ne pardonne pas à son frère du fond du cœur. »

Baptêmes

Ils seront accueillis dans la communauté chrétienne et baptisés :

* le **samedi 19 septembre** à l'église St-Etienne : Victoire et Valentine STAS de RICHELLE, Marceau et Auguste HARMEL

* le **dimanche 20 septembre** à l'église St-Etienne : Jade et Olivia ROLLAND, Victor et Maxine le MAIRE, Margaux DUMONT de CHASSART

Funérailles

Nous avons accompagné la famille et célébré le retour « À-Dieu » de :

* Madame **Marie Louise Swine** le samedi 5 septembre

* Monsieur **Jean-Pierre Nicolay** le mercredi 9 septembre

Code QR pour la collecte via smartphone

